NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212022 - Massif du Mont Vuache

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8212022

1.3 Appellation du site

Massif du Mont Vuache

1.4 Date de compilation

31/12/2005

1.5 Date d'actualisation

26/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,93083°

Latitude : 46,06333°

2.2 Superficie totale

2050 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74065	CHAUMONT
74074	CHEVRIER
74077	CLARAFOND-ARCINE
74086	CONTAMINE-SARZIN
74101	DINGY-EN-VUACHE
74195	MUSIEGES
74260	SAVIGNY
74314	VULBENS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	*Pernis apivorus*	r	3	4	p	P	M	C	B	C	C
B	A073	*Milvus migrans*	r	5	8	p	P	M	C	B	C	C
B	A074	*Milvus milvus*	r			p	P	DD	D			
B	A080	*Circaetus gallicus*	c	2	2	i	P	M	D			
B	A091	*Aquila chrysaetos*	c	2	2	i	P	M	C	B	C	C
B	A103	*Falco peregrinus*	p	3	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A104	*Bonasa bonasia*	r	2	6	p	P	P	C	B	C	C
B	A155	*Scolopax rusticola*	r	2	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A215	*Bubo bubo*	p	1	2	p	P	M	C	B	C	B

B	A223	*Aegolius funereus*	r			p	P	DD	D			
B	A229	*Alcedo atthis*	c			i	P	G	C	B	C	C
B	A236	*Dryocopus martius*	r			p	P	DD	D			
B	A246	*Lullula arborea*	r			p	P	DD	D			
B	A338	*Lanius collurio*	r	1	3	p	P	M	D			
B	A868	*Leiopicus medius*	r			p	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Buteo buteo*			i	P						X
B		*Falco tinnunculus*			i	P						X
B		*Falco subbuteo*			i	P						X
B		*Accipiter gentilis*			i	P						X
B		*Accipiter nisus*			i	P						X
B		*Streptopelia turtur*	2	21	p	P			X		X	
B		*Cuculus canorus*			i	P			X		X	

B		*Strix aluco*			i	P			X			
B		*Asio otus*			i	P			X			
B		*Picus viridis*			i	P			X		X	
B		*Dendrocopos major*			i	P			X		X	
B		*Dendrocopos minor*			i	P			X		X	
B		*Tichodroma muraria*			i	P			X		X	
B		*Phoenicurus phoenicurus*			i	P			X		X	
B		*Saxicola torquata*			i	P			X		X	
B		*Emberiza citrinella*			i	P			X		X	
B		*Emberiza cia*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	45 %
N17 : Forêts de résineux	5 %
N19 : Forêts mixtes	15 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

La montagne du Vuache est située à l'ouest de la Haute-Savoie ; elle appartient à l'extrémité méridionale de la haute chaîne du Jura, dont elle est séparée par la cluse du Rhône.
Il s'agit d'un étroit chaînon de 14 km de long et 1,5 à 3 km de large, orienté NW-SE. Son altitude varie de 325 m au niveau du Rhône jusqu'à 1101 m au sommet au-dessus de Chaumont.
Il est constitué de terrains principalement calcaires avec quelques dépôts morainiques localisés. L'existence d'une faille accompagnée d'un décrochement d'environ 500 mètres, longeant le flanc SW, est à l'origine d'une forte dissymétrie entre ses deux versants.
Le flanc ouest se présente comme une succession de falaises calcaires chaudes qui contraste avec les pentes douces boisées plus fraîches du versant oriental.
Le Vuache présente une géologie remarquable, notamment du fait de l'existence d'une faille majeure dont le " miroir " (plan de coulissement) est localement bien observable.
L'épaulement nord du Vuache, en surplomb du défilé de l'Ecluse, est en site classé.

Vulnérabilité
: - Risque d'embroussaillement des habitats secs (et notamment des pelouses sèches délaissées par l'agriculture) et des habitats humides (bas marais alcalins) d'exploitation difficile.
- Développement de la fréquentation et des pratiques sportives (escalade, parapente...)
- Détérioration des zones humides par l'activité moto-cross à proximité du circuit.

4.2 Qualité et importance

Le Vuache s'inscrit dans la continuité du vaste ensemble formé par la haute chaîne du Jura, l'Etournel et le défilé de l'Ecluse, qui présente globalement un intérêt ornithologique majeur.
Il fait partie de la ZICO RA 14 " Haute chaîne du Jura : défilé de l'Ecluse, Etournel et mont Vuache ".

Parmi les Galliformes, la Gélinotte des bois niche sur la montagne du Vuache, où elle fréquente de préférence les boisements mélangés de crête.

En ce qui concerne les rapaces, le Faucon pèlerin niche en plusieurs points des falaises du versant ouest ; le Grand-duc d'Europe est également présent, nichant dans la partie nord de ces mêmes falaises.

L'Aigle royal, le Circaète Jean-le-Blanc et le Faucon hobereau utilisent le secteur comme terrain de chasse. La nidification du Circaète Jean-le-Blanc sur le site reste à confirmer. Le Milan noir et la Bondrée apivore nicheraient pour leur part sur le mont Vuache ou sa base périphérique.

La Pie-grièche écorcheur niche sur les prairies sèches de la base du massif.

La nidification du Pic noir et du Pic mar est possible, mais doit être confirmée.

De plus, les crêtes nord du Vuache jusqu'à la dépression du Golet du Pey (800m) constituent, au même titre que le défilé de l'Ecluse, une importante voie de migration pour les oiseaux, à l'automne et au printemps. C'est un goulet migratoire essentiel pour les rapaces (l'un des treize sites principaux identifiés à ce titre en France), puisque plus de 20 000 oiseaux de proie y sont régulièrement comptabilisés au passage, principalement : Buse variable (< 14 000 individus), Bondrée apivore (< 5000), Milan noir (< 4000), Milan royal (< 2000), Epervier d'Europe (< 800).
Mais d'autres migrateurs peuvent être observés tels que Cigogne blanche, Cigogne noire, Grue cendrée, Héron cendré, Grande Aigrette ou des passereaux : Alouette lulu, Alouette des champs, Pigeon colombin, Grive litorne, Merle à plastron...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
L	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
M	F04	Prélèvements sur la flore		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03	Fauche de prairies		I
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	3 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	17 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé Défilé de Fort L'Ecluse	*	3%
38	Versant Ouest du Massif du Vuache	+	17%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Intercommunal du Vuache

Adresse : 1 rue François Buloz - Mairie 74520 Vulbens

Courriel : syndicat.vuache@orange.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212022
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523694/2010-document-d-objectifs-natura-2000-massif-du-mont-vuache-fr8201711

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation